

CAPSO
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PAYS DE SAINT-OMER

Longuenesse, le 28 juillet 2020

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE
DES METIERS ET DE L'ARTISANAT
9 RUE LEON TRULIN
CS 30114
59001 LILLE CEDEX**

LRAR

REF. : SU/VM/MD n°49

DOSSIER SUIVI PAR : Virginie MARQUIS et Magalie DEMARLE
Tél. 03 74 18 20 00 | v.marquis@ca-pso.fr, m.demarle@ca-pso.fr

OBJET : PLUi de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues sur la commune de DENNEBROEUCQ. Bilan de la concertation et arrêt de projet

Monsieur le Président,

Le conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a arrêté le projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues sur la commune de DENNEBROEUCQ et tiré le bilan de la concertation par délibération en date du 23 Juillet 2020.

En application de l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier sous le présent pli le projet arrêté de révision allégée du document d'urbanisme susmentionné **pour avis**.

Pour votre information, une réunion d'examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées sera organisée en septembre.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

LE PRÉSIDENT


Joël DUQUENOIS

PJ : 1 exemplaire du dossier



Longuenesse, le 28 juillet 2020

**MONSIEUR LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL
DES TERRITOIRES ET DE LA MER DU PAS-DE-
CALAIS
SERVICE URBANISME – UNITÉ FAEJ/PÔLE
FEET -CDEPENAF
100 AVENUE WINSTON CHURCHILL
CS 10007
62022 ARRAS CEDEX**

LRAR

REF. : SU/VM/MD n°49

DOSSIER SUIVI PAR : Virginie MARQUIS et Magalie DEMARLE

Tél. 03 74 18 20 00 | v.marquis@ca-pso.fr, m.demarle@ca-pso.fr

OBJET : PLUi de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues sur la commune de DENNEBROEUCQ. Bilan de la concertation et arrêt de projet

Monsieur le Directeur Départemental,

Le conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a arrêté le projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues sur la commune de DENNEBROEUCQ et tiré le bilan de la concertation par délibération en date du 23 Juillet 2020.

En application de l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier sous le présent pli le projet arrêté de révision allégée du document d'urbanisme susmentionné **pour avis**.

Pour votre information, une réunion d'examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées sera organisée en septembre.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Départemental, l'expression de mes salutations distinguées.

LE PRÉSIDENT


Joël DUQUENOIS

PJ : 1 exemplaire du dossier

CAPSO

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

2, Rue Albert Camus | CS 20079 | 62968 LONGUENESSE CEDEX | Tél. 03 74 18 20 00 | contact@ca-pso.fr | www.ca-pso.fr

TOUTE CORRESPONDANCE EST À ADRESSER À MONSIEUR LE PRÉSIDENT



Longuenesse, le 28 juillet 2020

MONSIEUR LE SOUS-PREFET
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
41 RUE SAINT-BERTIN
BP 289
62505 SAINT-OMER CEDEX

LRAR

REF. : SU/VM/MD n°49

DOSSIER SUIVI PAR : Virginie MARQUIS et Magalie DEMARLE
Tél. 03 74 18 20 00 | v.marquis@ca-pso.fr, m.demarle@ca-pso.fr

OBJET : PLUi de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues sur la commune de DENNEBROEUCQ. Bilan de la concertation et arrêt de projet

Monsieur le Sous-Préfet,

Le conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a arrêté le projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues sur la commune de DENNEBROEUCQ et tiré le bilan de la concertation par délibération en date du 23 Juillet 2020.

En application de l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier sous le présent pli le projet arrêté de révision allégée du document d'urbanisme susmentionné **pour avis**.

Pour votre information, une réunion d'examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées sera organisée en septembre.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

LE PRESIDENT

Joël DUQUENOY

PJ : 1 exemplaire du dossier



Longuenesse, le 28 juillet 2020

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU PÔLE
METROPOLITAIN AUDOMAROIS
CENTRE ADMINISTRATIF SAINT-LOUIS
RUE SAINT-SEPULCRE
CS 90128
62503 SAINT-OMER CEDEX**

LRAR

REF. : SU/VM/MD n°49

DOSSIER SUIVI PAR : Virginie MARQUIS et Magalie DEMARLE

Tél. 03 74 18 20 00 | v.marquis@ca-pso.fr, m.demarle@ca-pso.fr

OBJET : PLUi de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues sur la commune de DENNEBROEUCQ. Bilan de la concertation et arrêt de projet

Monsieur le Président,

Le conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a arrêté le projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues sur la commune de DENNEBROEUCQ et tiré le bilan de la concertation par délibération en date du 23 Juillet 2020.

En application de l'article L. 153-16 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier sous le présent pli le projet arrêté de révision allégée du document d'urbanisme susmentionné **pour avis.**

Pour votre information, une réunion d'examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées sera organisée en septembre.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

LE PRÉSIDENT


Joël DUQUENOY

PJ : 1 exemplaire du dossier

CAPSO

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

2, Rue Albert Camus | CS 20079 | 62968 LONGUENESSE CEDEX | Tél. 03 74 18 20 00 | contact@ca-pso.fr | www.ca-pso.fr

TOUTE CORRESPONDANCE EST À ADRESSER À MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Longuenesse, le 28 juillet 2020



MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU PARC
REGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE
BP 22
62142 LE WAST

LRAR

REF. : SU/VM/MD n°49

DOSSIER SUIVI PAR : Virginie MARQUIS et Magalie DEMARLE
Tél. 03 74 18 20 00 | v.marquis@ca-pso.fr, m.demarle@ca-pso.fr

OBJET : PLUi de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues sur la commune de DENNEBROEUCQ. Bilan de la concertation et arrêt de projet

Monsieur le Président,

Le conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a arrêté le projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues sur la commune de DENNEBROEUCQ et tiré le bilan de la concertation par délibération en date du 23 Juillet 2020.

En application de l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier sous le présent pli le projet arrêté de révision allégée du document d'urbanisme susmentionné **pour avis**.

Pour votre information, une réunion d'examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées sera organisée en septembre.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

LE PRÉSIDENT


Joël DUJENOY

PJ : 1 exemplaire du dossier



Longuenesse, le 28 juillet 2020

COORDINATION TERRITORIALE CÔTE
D'OPALE - DDTM
A L'ATTENTION DE M. Laurent CAUX
96 QUAI GAMBETTA
62200 BOULOGNE SUR MER

LRAR

REF. : SU/VM/MD n°49

DOSSIER SUIVI PAR : Virginie MARQUIS et Magalie DEMARLE

Tél. 03 74 18 20 00 | v.marquis@ca-pso.fr, m.demarle@ca-pso.fr

OBJET : PLUi de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues sur la commune de DENNEBROEUCQ. Bilan de la concertation et arrêt de projet

Monsieur,

Le conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a arrêté le projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues sur la commune de DENNEBROEUCQ et tiré le bilan de la concertation par délibération en date du 23 Juillet 2020.

En application de l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier sous le présent pli le projet arrêté de révision allégée du document d'urbanisme susmentionné **pour avis**.

Pour votre information, une réunion d'examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées sera organisée en septembre.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

LE PRÉSIDENT


Joël DUQUENOY

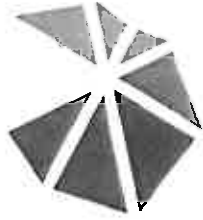
PJ : 1 exemplaire du dossier

CAPSO

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

2, Rue Albert Camus | CS 20079 | 62968 LONGUENESSE CEDEX | Tél. 03 74 18 20 00 | contact@ca-pso.fr | www.ca-pso.fr

TOUTE CORRESPONDANCE EST À ADRESSER À MONSIEUR LE PRÉSIDENT



CAPSO
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PAYS DE SAINT-OMER

Longuenesse, le 28 juillet 2020

**MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL
REGIONAL DE LA REGION HAUTS-DE-France
HÔTEL DE REGION
151 BOULEVARD DU PRESIDENT HOOVER
59555 LILLE CEDEX**

LRAR

REF. : SU/VM/MD n°49

DOSSIER SUIVI PAR : Virginie MARQUIS et Magalie DEMARLE
Tél. 03 74 18 20 00 | v.marquis@ca-pso.fr, m.demarle@ca-pso.fr

OBJET : PLUI de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues sur la commune de DENNEBROEUCQ. Bilan de la concertation et arrêt de projet

Monsieur le Président,

Le conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a arrêté le projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues sur la commune de DENNEBROEUCQ et tiré le bilan de la concertation par délibération en date du 23 Juillet 2020.

En application de l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier sous le présent pli le projet arrêté de révision allégée du document d'urbanisme susmentionné **pour avis**.

Pour votre information, une réunion d'examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées sera organisée en septembre.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

LE PRESIDENT


Joël DUQUENOIS

PJ : 1 exemplaire du dossier



Longuenesse, le 28 juillet 2020

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA CHAMBRE
D'AGRICULTURE DU PAS-DE-CALAIS
A L'ATTENTION DE Mme Anne NICOLAS
56 AVENUE ROGER SALENGRO
BP 39
62051 SAINT LAURENT BLANGY CEDEX**

LRAR

REF. : SU/VM/MD n°49

DOSSIER SUIVI PAR : Virginie MARQUIS et Magalie DEMARLE

Tél. 03 74 18 20 00 | v.marquis@ca-pso.fr, m.demarle@ca-pso.fr

OBJET : PLUi de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues sur la commune de DENNEBROEUCQ. Bilan de la concertation et arrêt de projet

Monsieur le Président,

Le conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a arrêté le projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues sur la commune de DENNEBROEUCQ et tiré le bilan de la concertation par délibération en date du 23 Juillet 2020.

En application de l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier sous le présent pli le projet arrêté de révision allégée du document d'urbanisme susmentionné **pour avis**.

Pour votre information, une réunion d'examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées sera organisée en septembre.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

LE PRESIDENT


Joël DUQUENOY

PJ : 1 exemplaire du dossier

CAPSO

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

2, Rue Albert Camus | CS 20079 | 62968 LONGUENESSE CEDEX | Tél. 03 74 18 20 00 | contact@ca-pso.fr | www.ca-pso.fr

TOUTE CORRESPONDANCE EST À ADRESSER À MONSIEUR LE PRÉSIDENT



Longuenesse, le 28 juillet 2020

**MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS
PÔLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT
TERRITORIAL
A L'ATTENTION DE M. Pierre NICOLLE
RUE FERDINAND BUISSON
62018 ARRAS CEDEX**

LRAR

REF. : SU/VM/MD n°49

DOSSIER SUIVI PAR : Virginie MARQUIS et Magalie DEMARLE
Tél. 03 74 18 20 00 | v.marquis@ca-pso.fr, m.demarle@ca-pso.fr

OBJET : PLUi de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues sur la commune de DENNEBROEUCQ. Bilan de la concertation et arrêt de projet

Monsieur le Président,

Le conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a arrêté le projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues sur la commune de DENNEBROEUCQ et tiré le bilan de la concertation par délibération en date du 23 Juillet 2020.

En application de l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier sous le présent pli le projet arrêté de révision allégée du document d'urbanisme susmentionné **pour avis**.

Pour votre information, une réunion d'examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées sera organisée en septembre.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

LE PRESIDENT


Joël DUQUENOY

PJ : 1 exemplaire du dossier



Longuenesse, le 28 juillet 2020

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
16 PLACE VICTOR HUGO
BP 94
62502 SAINT OMER CEDEX**

LRAR

REF. : SU/VM/MD n°49

DOSSIER SUIVI PAR : Virginie MARQUIS et Magalle DEMARLE

Tél. 03 74 18 20 00 | v.marquis@ca-pso.fr, m.demarle@ca-pso.fr

OBJET : PLUI de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues sur la commune de DENNEBROEUCQ. Bilan de la concertation et arrêt de projet

Monsieur le Président,

Le conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a arrêté le projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues sur la commune de DENNEBROEUCQ et tiré le bilan de la concertation par délibération en date du 23 Juillet 2020.

En application de l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier sous le présent pli le projet arrêté de révision allégée du document d'urbanisme susmentionné **pour avis.**

Pour votre information, une réunion d'examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées sera organisée en septembre.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

LE PRÉSIDENT


Joël DUQUENOIS

PJ : 1 exemplaire du dossier

CAPSO

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

2, Rue Albert Camus | CS 20079 | 62968 LONGUENESSE CEDEX | Tél. 03 74 18 20 00 | contact@ca-pso.fr | www.ca-pso.fr

TOUÛTE CORRESPONDANCE EST À ADRESSER À MONSIEUR LE PRÉSIDENT



Longuenesse, le 28 juillet 2020

MONSIEUR LE DIRECTEUR REGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU LOGEMENT DES
HAUTS-DE-France
SERVICE IDDEE/AE
44 RUE DE TOURNAI
CS 40259
59019 LILLE CEDEX

LRAR

REF. : SU/VM/MD n°49

DOSSIER SUIVI PAR : Virginie MARQUIS et Magalie DEMARLE
Tél. 03 74 18 20 00 | v.marquis@ca-pso.fr, m.demarle@ca-pso.fr

OBJET : PLUi de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues sur la commune de DENNEBROEUCQ. Bilan de la concertation et arrêt de projet

Monsieur le Directeur Régional,

Le conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer a arrêté le projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'ex-Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues sur la commune de DENNEBROEUCQ et tiré le bilan de la concertation par délibération en date du 23 Juillet 2020.

En application de l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous notifier sous le présent pli le projet arrêté de révision allégée du document d'urbanisme susmentionné **pour avis**.

Pour votre information, une réunion d'examen conjoint avec les Personnes Publiques Associées sera organisée en septembre.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Régional, l'expression de mes salutations distinguées.

LE PRESIDENT


Joël DUCUENOY

PJ : 1 exemplaire du dossier

